

A propos de la Carrière Helin

par M. Louis Eloy

M. J. Houzeau de Lehayé m'avait donné l'autorisation verbale de récolter quelques pièces, mais il m'avait surtout recommandé de ne rien publier sur ce gisement.

Si vous jugez bon de publier l'essentiel de mon intervention, lors de la séance du 26-12-38, je vous en laisse l'entière liberté.

Voici mon argument : J'avais donc posé à la séance cette question : Ne peut-on pas considérer certaines pièces de petites dimensions, provenant du gravier de base de la carrière Helin, comme élément microlithique ?

Voici leur technique : 1) Plan de frappe, parfois retouché. 2) Choncoïde de percussion. 3) Retouches partielles ou totale de leur contour. 4) Ce sont en général des silex se rattachant aux types grattoir et perceur. 5) Leurs dimensions varient de 1 cm.5 à 3 cm.

Après discussion, à laquelle avait pris part M. de Munck, j'ai formulé l'objection suivante : Leur technique offre certaines analogies avec les éléments microlithiques du paléolithique supérieur, notamment l'auri-gnacien.

D'autre part l'élément microlithique a été livré par toutes les industries depuis le moustérien jusqu'au robenhausien.

J'avais également promis que, lors d'une prochaine séance, je présenterais quelques pièces.
